

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 2179 du 7 décembre 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : IOCJ1133301S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 2135 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128675S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2012 :

Zimmermann Olivier	Nigend : 146 851	Numéro de livret de solde : 8 005 291
--------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2012 :

Mérel Fabien	Nigend : 165 462	Numéro de livret de solde : 8 022 065
--------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Le maréchal de logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2012 :

Deschryver Franck	Nigend : 168 729	Numéro de livret de solde : 8 024 528
-------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2012 :

Prigent Marina	Nigend : 232 086	Numéro de livret de solde : 8 085 698
----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 7 décembre 2011.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'armement,
C. FRITSCH